



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Troisième session

Rome, 31 mars - 2 avril 2004

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE AU POINT DÉFINITIVE DE LA STRATÉGIE MONDIALE POUR LA GESTION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 8
II. DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE MONDIALE	9 - 62
III. AVIS DEMANDÉS AU GROUPE DE TRAVAIL	63
	Pages
Annexe 1: Communication et dissémination de l'information	12-13
Annexe 2: Collaboration avec les ONG	14

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE AU POINT DÉFINITIVE DE LA STRATÉGIE MONDIALE POUR LA GESTION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

I. INTRODUCTION

1. La reconnaissance de la contribution substantielle des ressources zoogénétiques à l'agriculture mondiale a incité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à entreprendre en 1993 la définition d'une Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage (la Stratégie mondiale). La Stratégie mondiale comprend quatre composantes: un mécanisme intergouvernemental, une infrastructure de planification et de mise en oeuvre axée sur les pays, un programme de travail technique, un système de suivi et d'évaluation. Chacune de ces composantes renferme un certain nombre d'éléments qui sont reliés entre eux. Collectivement, les composantes et leurs éléments aident les pays et la FAO à faire progresser les travaux dans le domaine des ressources zoogénétiques.

2. La FAO a assigné à la Division de la production et de la santé animales la fonction de centre de coordination mondial pour les ressources zoogénétiques, chargé de coordonner la mise au point de la Stratégie mondiale et de superviser la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde (le premier Rapport) qui est un élément fondamental de la Stratégie mondiale.

3. Si la Stratégie mondiale était conçue au départ comme un programme technique, elle a rapidement évolué lorsque les gouvernements l'ont acceptée comme cadre permettant de définir les efforts prioritaires requis à l'échelle mondiale dans le domaine de l'utilisation, du développement et de la conservation durables des ressources zoogénétiques. La Stratégie mondiale a été examinée par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail), à sa première session, du 8 au 10 septembre 1998. Ce dernier a recommandé à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) d'inviter la FAO à poursuivre l'élaboration du cadre de la Stratégie mondiale et la mise au point de ses éléments constitutifs.

4. La recommandation a été acceptée par la Commission à sa huitième session ordinaire en avril 1999. Le rapport du Groupe de travail a également été approuvé par le Comité de l'agriculture de la FAO (Rapport de la quinzième session), avant la réunion de la Commission. Lors de l'examen du rapport du Groupe de travail, la Commission a noté l'importance cruciale des ressources zoogénétiques dans de nombreux systèmes de production et leur contribution essentielle à la sécurité alimentaire et au développement rural à l'échelle mondiale. Elle a décidé que le Groupe de travail devrait continuer à aider la FAO à préciser le cadre et à mieux définir les éléments constitutifs de la Stratégie et leur degré de priorité.

Deuxième session – Recommandations du Groupe de travail

5. Le Groupe de travail, à sa deuxième session en septembre 2000, a examiné les progrès réalisés dans l'élaboration de la Stratégie mondiale et formulé les recommandations suivantes:

- la FAO devrait mettre au point des approches, procédures et outils pour aider plus efficacement les pays qui le demandent à estimer et à améliorer les ressources zoogénétiques adaptées aux conditions locales, en vue notamment de la mise en valeur durable de systèmes de production à faible ou moyenne consommation d'intrants;
- la FAO devrait envisager de mettre au point, avec les pays donateurs et les pays bénéficiaires de ressources zoogénétiques, des directives concernant les meilleures pratiques, afin d'encourager l'adoption de programmes de sélection animale plus adaptés et de promouvoir un développement et une sécurité alimentaire durables;

- la FAO devrait identifier diverses options pour la mise en place d'un mécanisme d'alerte rapide et d'intervention d'urgence impulsé par les pays visant à protéger les ressources zoogénétiques les plus menacées, y compris des outils d'aide à la prise de décisions, à soumettre au Groupe de travail pour examen;
- la FAO devrait réunir l'information disponible sur les recherches en cours, identifier les moyens d'améliorer les études de caractérisation des ressources zoogénétiques à la lumière des technologies récentes et émergentes et étudier les modalités d'une coopération et d'une collaboration internationales dans le domaine de la recherche sur la caractérisation, y compris en matière de calcul des distances génétiques, afin notamment d'assurer une meilleure exploitation des ressources zoogénétiques et d'aider les pays à définir leurs priorités en ce qui concerne les races à conserver;
- la FAO devrait poursuivre et intensifier son soutien technique aux pays et aux régions, notamment en affinant ses directives; en proposant des outils d'aide à la prise de décisions; en facilitant le travail en réseau; et en offrant une formation à l'appui des efforts nationaux visant à mieux utiliser, mettre en valeur et conserver les ressources zoogénétiques;
- la FAO devrait continuer à fournir le soutien nécessaire à la gestion et au développement du système d'information DAD-IS, compte tenu de son importance croissante pour les pays souhaitant mieux gérer leurs ressources zoogénétiques, y compris les outils analytiques et de soutien à la prise de décisions et la fourniture de données et d'informations sur la caractérisation moléculaire;
- la FAO devrait coordonner les travaux préalables à une évaluation de l'impact de la disparition rapide de certaines ressources zoogénétiques sur la sécurité alimentaire, le développement rural et les moyens d'existence durables;
- la FAO devrait envisager de convoquer un groupe d'experts des technologies applicables aux sciences animales, chargé d'examiner les technologies et méthodologies traditionnelles, nouvelles et émergentes, d'évaluer leur impact potentiel sur les ressources zoogénétiques et d'identifier les moyens de les utiliser, avec un bon rapport coût-efficacité, pour conserver les ressources zoogénétiques.

Examen des progrès par la Commission – 2002

6. La Commission a examiné les progrès relatifs à l'élaboration de la Stratégie mondiale à sa neuvième session ordinaire en 2002 et s'est déclarée inquiète face à l'érosion des ressources zoogénétiques. Elle est convenue que d'autres mesures urgentes étaient nécessaires, notamment en matière de formation, d'appui technique et de recherche et que le Groupe de travail devrait continuer à guider la mise au point définitive de la Stratégie mondiale. La Commission a souligné le rôle important du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), en indiquant qu'il convenait de le développer.

7. La Stratégie mondiale a également été accueillie favorablement par toutes les Parties à la Convention sur la diversité biologique qui ont noté son rôle important dans le cadre du programme de travail pluriannuel sur la diversité biologique agricole (Décision V/5).

Objet du présent document

8. Ce document a pour objet de fournir au Groupe de travail un rapport intérimaire sur les progrès réalisés dans l'élaboration de la Stratégie mondiale. Il porte essentiellement sur l'examen des activités du centre de coordination mondial. La FAO réfléchit aux moyens de rendre compte efficacement des activités entreprises à l'échelon national et régional. L'on trouvera dans la section III ci-après une série de recommandations éventuelles pour la Commission au sujet des activités destinées à faire progresser la Stratégie mondiale.

II. DEFINITION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE MONDIALE

9. Tandis qu'au cours des quatre dernières années, les activités du centre de coordination mondial pour les ressources zoogénétiques ont surtout contribué à la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, un certain nombre de mesures destinées à faire progresser l'élaboration de la Stratégie mondiale ont été entreprises ou menées à terme. Elle sont résumées et classées ci-dessous selon les composantes de la Stratégie mondiale et leurs divers éléments.

Le mécanisme intergouvernemental

10. Le mécanisme intergouvernemental est essentiel pour assurer la mise au point définitive de la Stratégie mondiale. Les États membres de la FAO guident l'élaboration de la Stratégie mondiale par le truchement de la Commission et de son Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques. La Commission a examiné les progrès réalisés dans l'élaboration de la Stratégie mondiale lors de sa neuvième session ordinaire en 2002 et la FAO a organisé une session parallèle sur la biodiversité dans l'agriculture, les forêts et les pêches lors de la neuvième session ordinaire de la Commission. La FAO a également organisé une session parallèle pendant la 17^e session du Comité de l'agriculture en 2003, pour informer ses membres sur les activités entreprises pour faire progresser la définition de la Stratégie mondiale ainsi qu'une autre session parallèle en novembre 2003 pendant la réunion du CRIC-1 (Comité chargé de l'évaluation de la mise en application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) dans le but d'informer les participants sur le caractère intégré et l'adaptation des ressources zoogénétiques locales dans les écosystèmes de terres arides.

11. Les Parties à la Convention sur la diversité biologique ont également contribué à la Stratégie mondiale et la FAO s'efforce de les maintenir au courant des progrès de la mise en œuvre. A cet effet, un rapport intérimaire a été fourni à la cinquième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique en 2000. Une série d'études de cas sur les ressources zoogénétiques a également été fournie à l'organe subsidiaire de la Convention chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, à sa septième session en 2001, et une affiche spéciale a été conçue pour un événement parallèle lors de cette même session. Des commentaires ont été fournis en vue de la neuvième session du SBSTTA et de la réunion de la Conférence des parties de la CDB sur l'accès, le partage des avantages et le savoir autochtone, en décembre 2003.

12. Les activités collaboration et d'interaction du centre de coordination mondial avec les ONG sont décrites à l'Annexe 2.

Planification à l'échelle nationale et infrastructure de mise en œuvre

13. Le centre de coordination mondial. La FAO a continué à assurer le centre de coordination mondial de la Stratégie mondiale au sein de la Division de la production et de la santé animales. Les principales activités du centre de coordination mondial comprennent: la mise en place et le fonctionnement de la structure d'information et de communication; la supervision de la préparation de directives; la coordination des activités entre les régions; la préparation des rapports et des documents de réunion; l'animation des discussions en matière de politiques; l'identification des besoins relatifs à la formation, à l'éducation et au transfert de technologie; l'élaboration de programmes et de propositions de projets; et la mobilisation de ressources provenant des donateurs.

14. Le financement des activités du centre de coordination mondial associe des affectations du programme ordinaire et des contributions extrabudgétaires. Les premières ont servi à couvrir les dépenses de personnel, soit l'emploi à mi-temps d'un chef de service, de quatre administrateurs et de deux agents des services généraux. Au cours des quatre dernières années, le centre de coordination mondial a également bénéficié de la présence d'un scientifique autrichien et d'un

administrateur néerlandais(fourni pour deux ans pour aider au développement de DAD-IS) ainsi que d'un administrateur auxiliaire, venant lui aussi des Pays-Bas (2002-2005), afin d'aider à la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde.

15. L'établissement de centres de coordination nationaux pour les ressources zoogénétiques, qui figure parmi les éléments fondamentaux de la Stratégie mondiale, a été poursuivi et des progrès importants ont été accomplis depuis la conception de la Stratégie mondiale pour les intégrer au sein d'un réseau mondial des ressources zoogénétiques. La plupart des pays ont déjà identifié leur coordonnateur national, qui est le principal point de contact avec le centre de coordination mondial. Les coordonnateurs nationaux ont joué un rôle déterminant lors de la préparation des rapports nationaux dont les résultats serviront à l'élaboration du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde.

16. Certains pays ne possèdent pas encore de centre de coordination national pour les ressources zoogénétiques et dans quelques autres, celui-ci ne dispose pas de moyens suffisants pour communiquer efficacement avec le centre de coordination mondial. La préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde contribue à une prise de conscience des rôles et des atouts multiples des ressources zoogénétiques et de la nécessité d'en améliorer la gestion à l'échelle nationale. Il faut espérer que cette sensibilisation accrue entraînera une amélioration des capacités des centres de coordination nationaux dont les moyens restent insuffisants.

17. Établissement de centres de coordination régionaux pour les ressources zoogénétiques. Malgré la forte valeur attribuée aux centres de coordination régionaux par le Groupe de travail ainsi que par la Commission, les régions et les pays, la mobilisation de ressources financières suffisantes pour leur création et leur fonctionnement s'est avérée extrêmement difficile. Dans le cadre de son budget ordinaire, la FAO ne dispose pas des ressources nécessaires pour la mise en activité de ces structures. Par conséquent, lorsque les pays sont demandeurs, la création des centres de coordination régionaux dépend d'appuis extrabudgétaires fournis à la FAO ou d'un financement direct au sein de la région, comme cela s'est produit pour l'Europe.

18. Les centres de coordination régionaux existants se sont avérés extrêmement précieux pour faciliter les communications à l'échelle des régions; fournir une assistance technique et des orientations; coordonner la formation, la recherche et planifier les activités entre les pays; promouvoir l'élaboration de politiques; aider à l'identification des priorités et des propositions de projets ; et interagir avec les institutions gouvernementales, les donateurs, les instituts de recherche et les organisations non gouvernementales.

19. Le premier centre de coordination régional a été créé pour l'Asie dans le cadre d'un projet régional quinquennal (1993-1999), avec la participation de 12 pays et grâce à un financement du Gouvernement japonais. Depuis lors, la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie, l'Extrême-Orient et le Pacifique Sud-Ouest (APHCA) et le Bureau régional de la FAO par l'intermédiaire du Spécialiste régional de la production et de la santé animales, ont tenté de maintenir en activité le réseau qui a été développé. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour le redémarrage à plein régime du centre de coordination régional pour l'Asie.

20. Centre de coordination régional européen pour les ressources zoogénétiques. Le secrétariat du centre de coordination régional pour l'Europe est élu pour une période limitée parmi les centres de coordination nationaux. Jusqu'à présent, le secrétariat a été fourni par le Gouvernement français avec des contributions financières supplémentaires de 10 pays de la région, ce qui permet d'entreprendre des projets et de fournir un appui aux pays de la région qui en ont besoin pour participer aux réunions régionales. Le centre fournit son aide pour coordonner les activités et les communications entre les 39 centres de coordination nationaux établis dans la région.

21. Les pays couverts par le centre de coordination régional européen partagent leurs expériences et leurs compétences en matière de gestion des ressources zoogénétiques. Plusieurs projets ont été lancés ou sont prévus et une brève description de ceux-ci sera mise à la disposition du Groupe de travail à sa troisième session. Un examen approfondi de la création du centre de coordination régional pour l'Europe est publié dans l'édition 2002 du Bulletin d'information sur les ressources génétiques animales n° 32. Le centre de coordination régional pour l'Europe a souligné les étapes suivies pour son propre développement dans le document d'information (CGRFA/WG-AnGR-3/04/3 inf. 1) en guise de contribution à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. Le Groupe de travail pourrait indiquer s'il estime que des directives sur les modalités d'établissement des centres de coordination régionaux pourraient être utiles aux pays.

22. Le centre de coordination régional pour l'Afrique australe qui regroupe 14 pays de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) a démarré en tant que projet financé par le PNUD (RAF/97/032), abrité au sein du Ministère de l'agriculture d'Afrique du Sud. Un conseiller technique principal y a été affecté de 1999 à 2002 et un Comité directeur régional a été créé. L'on explore actuellement les solutions qui permettraient à ce centre de maintenir ses activités.

23. Le mécanisme de participation des parties prenantes est un élément extrêmement important de la Stratégie mondiale puisqu'il crée une enceinte permettant d'informer les parties prenantes quant aux progrès de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale en même temps qu'il rend possible et encourage leur participation. Ce mécanisme offre aussi la possibilité à la FAO de faire connaître ses besoins financiers extrabudgétaires aux donateurs et partenaires potentiels et de les consulter sur la marche à suivre pour s'assurer les ressources nécessaires.

24. Une deuxième réunion ad hoc des parties prenantes internationales sur les ressources zoogénétiques a été convoquée en 2001. Il s'agissait essentiellement de les informer au sujet de la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. Les parties prenantes ont souligné la nécessité d'y impliquer tous les acteurs s'intéressant aux ressources zoogénétiques et ont exprimé leur appui pour cette initiative. Elles ont également suggéré à la FAO d'entreprendre un certain nombre d'études thématiques dans le cadre de la préparation du premier Rapport.

25. Le soutien des donateurs est essentiel, comme il est dit plus haut, pour faire fonctionner le centre de coordination mondial et, au cours des quatre dernières années, des aides extrabudgétaires ont permis de préparer les rapports nationaux et a contribué de façon déterminante au développement du système DAD-IS.

26. Le Gouvernement de l'Allemagne, par le biais de la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), finance une étude thématique sur les flux géniques, qui contribuera au premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. La GTZ, en collaboration avec la FAO, a apporté son appui pour l'organisation d'ateliers sur divers aspects des ressources zoogénétiques et notamment un atelier sur les avantages découlant de l'utilisation durable et de la conservation des ressources génétiques des animaux d'élevage dans la région de la SADC; un atelier pour explorer les cadres juridiques et régulateurs en matière de ressources génétiques des animaux d'élevage, à Maputo, Mozambique, du 20 au 24 mai 2003; un atelier pour préparer des directives en vue d'une politique nationale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage à Luanda, Angola, en 2002; un atelier consacré à la gestion communautaire des ressources zoogénétiques à Mbabane, Swaziland, du 7 au 11 mai 2001; un atelier pour l'élaboration de mesures incitatives pour l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité agricole à Lusaka, Zambie, du 11 au 14 septembre 2001. Les actes de ces ateliers ont été largement diffusés.

27. La GTZ, en collaboration avec la FAO, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) se charge de préparer un document de synthèse des actes de tous ces ateliers.

28. La GTZ, en collaboration avec le Groupe interdépartemental de la FAO sur la biodiversité et avec l'appui financier du Programme de partenariat FAO/Pays-Bas, a organisé un atelier sous-régional sur la biodiversité agricole en Afrique de l'Ouest au Mali en décembre 2003, qui a réuni les coordonnateurs nationaux pour les ressources phytogénétiques, les ressources zoogénétiques et les responsables de la mise en œuvre de la CDB et de la Convention sur la lutte contre la désertification.
29. Les résultats des divers ateliers seront portés à l'attention du Groupe de travail dans le document d'information (CGRFA/WG-AnGR-3/04/3 inf. 2).
30. Une contribution extrabudgétaire est fournie par le biais du fonds fiduciaire du Gouvernement japonais pour rédiger une Encyclopédie des animaux d'élevage. Elle servira également à revoir les informations contenues dans les bases de données nationales de ressources zoogénétiques et à mettre à jour le système DAD-IS.
31. Perfectionnement du système DAD-IS en tant qu'élément clé de la Stratégie mondiale. DAD-IS est le moyen de communication par excellence entre les centres de coordination nationaux et le centre de coordination mondial et constitue aussi un instrument d'enseignement et de formation. DAD-IS est de plus en plus utilisé par les coordonnateurs nationaux pour communiquer entre eux. Il sert aussi d'outil pour l'établissement de bases de données nationales sur les ressources zoogénétiques, qui sont intégrées à DAD-IS.
32. Selon les recommandations du Groupe de travail et de la Commission, les capacités fonctionnelles de DAD-IS ont progressé au cours des quatre dernières années. Avec le soutien financier du Gouvernement des Pays-Bas et en consultation avec des experts, la FAO a perfectionné le système (<http://www.fao.org/dad-is/>) pour fournir aux pays un outil de communication et de gestion de l'information qui les assiste dans la préparation des rapports nationaux.
33. La FAO participe au projet EFABIS (système européen d'information sur la biodiversité des animaux d'élevage), financé par l'Union européenne. Ce projet a pour but de devenir un système d'information paneuropéen sur les races animales d'élevage, comprenant les populations, l'adaptation et les aires de répartition. Par le biais de DAD-IS, la FAO fournit des données de base ainsi que la configuration de la base de données. EFABIS est un système "open source" qui servira d'outil de collecte de données pour DAD-IS. Le projet devrait avantager les autres régions et entraîner un développement de la structure actuelle de DAD-IS.
34. Le développement et l'entretien de DAD-IS sont une priorité pour le perfectionnement de la Stratégie mondiale afin d'aider les pays, en particulier les pays en développement, à mieux gérer leurs données et leur information. Plusieurs domaines de développement prioritaire ont été définis par les experts, notamment la mise à jour de la base de données sur les races grâce aux informations collectées pendant la préparation des rapports nationaux; l'amélioration des fonctions de DAD-IS en tant qu'outil de communication et de travail en réseau; et la mise à niveau du module de collecte et d'analyse des informations sur les environnements de production.
35. Le financement d'un spécialiste en logiciels par le Gouvernement des Pays-Bas a pris fin et il est urgent de renouveler ce poste. L'amélioration de DAD-IS ne se poursuivra que si l'on parvient à mobiliser des ressources extrabudgétaires. Le Groupe de travail souhaitera peut-être indiquer la priorité qui devrait être accordée au renforcement des fonctions de DAD-IS et fournir des indications sur les sources de financement qui permettraient d'assurer le perfectionnement du système.

Le programme de travail technique

36. La préparation de plans nationaux de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage est un élément fondamental de la Stratégie mondiale. La FAO poursuit son effort de sensibilisation aux Lignes directrices principales pour le développement de plans de gestion des

ressources génétiques animales au niveau national et leur diffusion électronique et sur papier. Elles constituent en effet un cadre utile pour la planification des activités nationales dans le domaine des ressources zoogénétiques.

37. L'élément d'intensification durable est sans doute le plus important de la Stratégie mondiale car l'utilisation améliorée et le développement des ressources zoogénétiques sont essentiels pour maintenir et renforcer les divers aspects de la contribution des animaux d'élevage à la sécurité alimentaire et au développement rural.

38. D'après les recommandations du Groupe de travail et de la Commission, la FAO a pris des mesures pour faire progresser l'élément d'intensification durable. Il faut une planification et des capacités importantes pour réaliser une amélioration génétique soutenue et, plus généralement, un développement durable de l'élevage. Consciente des divers enjeux, la FAO, après des efforts considérables de recherche et de contacts avec des praticiens de toutes disciplines ayant à la fois une expérience directe des pays en développement et développés et une connaissance étendue des espèces et des systèmes agricoles, a abouti à la conclusion que l'élaboration d'un système de pointe pour l'aide à la décision est non seulement nécessaire mais aussi techniquement réalisable.

39. La FAO a donc entamé la mise au point, déjà bien avancée, du prototype de ce système d'appui à l'amélioration génétique durable, baptisé *Decide System*. Un groupe d'experts multidisciplinaire a été chargé de procéder à l'évaluation critique de cette approche et à sa validation initiale et de contribuer à la mise au point définitive du système. Les experts ont fourni une série de recommandations sur la phase de mise au point du prototype et d'expérimentation sur le terrain avant la sortie définitive du système. Ils ont recommandé l'élaboration de directives exhaustives pour accompagner le système et d'outils simples permettant de surmonter les problèmes de planification et d'exécution des programmes d'amélioration génétique durable, en particulier dans les systèmes agricoles à faible utilisation d'intrants des pays en développement.

40. Le groupe d'experts a souligné la nécessité de disposer d'un système intégral d'aide à la décision couvrant toute la gamme des options génétiques et des espèces animales importantes mais fournissant aussi une série d'outils spécifiques susceptibles d'encourager, sous l'angle technique et opérationnel, une planification et une exécution cohérentes de tous les éléments liés à l'amélioration de l'élevage, notamment l'amélioration génétique. Enfin, le groupe a conclu que le système doit être attrayant pour les praticiens responsables de l'élaboration des politiques, de la planification opérationnelle et de l'appui technique, qui sont des stades critiques pour préparer une action significative dans le domaine de l'amélioration génétique.

41. Après les progrès satisfaisants de la phase initiale de l'élément d'aide à la décision, un effort important est nécessaire en vue de la mise au point, des essais et de la formation exigés par le *Decide system*. Les activités comprennent la conception et le développement de la fonction centrale d'aide à la décision, les essais sur le terrain et la révision du guide sur la base des résultats des tests, ainsi que des ateliers régionaux de formation. D'importantes ressources extrabudgétaires sont requises pour entreprendre toutes les activités essentielles.

42. La FAO participe avec l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) à la préparation d'un projet parrainé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur le développement et l'application d'outils d'aide à la décision pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité génétique du bétail autochtone et des races sauvages apparentées dans quatre pays asiatiques. Dans le cadre de ce projet, le *Decide system* devrait être encore développé et testé.

43. La **caractérisation**, qui consiste à cerner l'étendue, la répartition, les caractéristiques fondamentales, les performances comparées, la valeur et l'état actuel des ressources zoogénétiques, reste un élément essentiel de la Stratégie mondiale. Le rapport (directives) du groupe d'expert en 1993, intitulé *Mesure de la diversité des animaux domestiques* (MoDAD), a été largement diffusé, notamment par le biais de DAD-IS, afin d'encourager une meilleure coordination entre les chercheurs travaillant sur la diversité.

44. Afin de définir des normes pour les espèces individuelles, la Société internationale pour la recherche sur les groupes sanguins des animaux (ISAG) et la FAO ont formé le Comité permanent ISAG/FAO sur les ressources zoogénétiques, qui a établi une liste de marqueurs microsatellites pour les bovins, les volailles, les ovins et les porcins.

45. La FAO a récemment commandé un examen des études sur la diversité génétique des animaux domestiques réalisées au cours des dix dernières années, dans le but d'évaluer l'application effective des recommandations du MoDAD. Le rapport a été examiné en août 2003 par le Comité permanent ISAG/FAO qui a estimé que les directives devraient être revues et mises à jour, en fournissant plus de détails sur les méthodes d'échantillonnages applicables. Il a également recommandé que les listes de marqueurs microsatellites pour les bovins, les volailles, les ovins et les porcins soient revues à la lumière des essais et des travaux publiés et que des listes supplémentaires soient préparées pour les caprins, les camélidés, les yaks, les chevaux/ânes et les buffles. Le Comité a noté que pour les canards, lapins, dindes et oies, sur lesquels les travaux sont rares, il convenait de se borner à mentionner les références de ces publications dans les directives en attendant d'acquérir plus d'éléments par l'expérience directe. Le rapport du Comité permanent ISAG/FAO sera mis à la disposition du Groupe de travail en tant que document d'information (CGRFA/WG-AnGR-3/04/3 inf. 3).

46. La FAO participe à la préparation de deux projets du FEM sous la direction de l'ILRI, sur la caractérisation du bétail endémique en Afrique de l'Ouest et sur le développement et l'application d'outils d'aide à la décision pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité génétique du bétail autochtone et des races sauvages apparentées en Asie.

47. Un projet de recherche coordonné par la FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur les technologies géniques dans la sélection animale: Phase 1 – Caractérisation des ressources génétiques de petits ruminant en Asie a été annoncé en septembre 2003. La première phase permettra aux chercheurs des systèmes nationaux de recherche agronomique de s'initier à la définition des caractéristiques génétiques des petits ruminants. La deuxième phase se concentrera sur la résistance des petits ruminants aux helminthes, une caractéristique commune à de nombreuses races autochtones qui pourrait être un atout important pour la durabilité des systèmes de production.

48. La conservation des ressources zoogénétiques est l'un des éléments les plus importants de la Stratégie mondiale, en particulier compte tenu de l'érosion actuelle de ces ressources. La FAO continue de diffuser les Lignes directrices supplémentaires pour le développement de plans de gestion des ressources génétiques animales au niveau national - Gestion des petites populations en danger, afin d'aider les pays à renforcer la planification et les initiatives dans le domaine de la conservation.

49. L'élaboration de directives pour le recensement et le suivi des ressources zoogénétiques a été entrepris avec l'Institut international de recherche sur l'élevage à travers une enquête pilote sur les races au Zimbabwe, qui est reprise dans d'autres pays d'Afrique australe. Avec des ONG et des institutions de recherche, la FAO a établi une documentation sur le rôle des éleveurs traditionnels, en particulier dans les systèmes pastoraux à faible utilisation d'intrants en Asie, Amérique latine et Afrique, ainsi qu'il est mentionné aussi au paragraphe 67 ci-dessous.

50. Un cours de formation supérieure a été organisé conjointement par la FAO et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) en 2003 à Saragosse en Espagne. Ce cours portait sur les technologies reproductives et les marqueurs moléculaires dans le domaine de la conservation. Le centre de coordination régional européen pour les ressources zoogénétiques a parrainé un atelier technique sur la cryoconservation des ressources zoogénétiques en Europe en février 2003. La FAO a distribué des exemplaires des actes aux centres de coordination nationaux pour les ressources zoogénétiques.

51. La réunion des parties prenantes a demandé à la FAO d'effectuer une étude sur l'estimation de la valeur des ressources zoogénétiques. L'analyse économique peut jouer un rôle important pour bien cibler les efforts en matière de conservation. A cet égard, il importe entre autres: 1) d'estimer la contribution économique des ressources zoogénétiques dans les différentes sociétés; 2) de soutenir l'évaluation des priorités par l'identification de mesures ayant un bon rapport efficacité-coût, qui pourraient être prises pour conserver la diversité des animaux domestiques; et 3) d'aider à la définition de mesures d'incitation économique et d'arrangements institutionnels visant à promouvoir la conservation des ressources zoogénétiques auprès des éleveurs et des communautés pastorales. Un document de base concernant l'estimation des ressources zoogénétiques a été élaboré par l'ILRI.

52. En raison de la priorité accordée à la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, la FAO n'a pas été en mesure de consacrer des ressources financières ou humaines à l'identification d'options en vue d'établir un mécanisme d'alerte rapide et d'intervention d'urgence d'initiative nationale pour les ressources zoogénétiques les plus menacées, ainsi que l'avait demandé le Groupe de travail en 2000. Des ressources extrabudgétaires sont nécessaires pour ce travail et pour identifier les options relatives à un système général de suivi des ressources zoogénétiques.

53. La FAO n'a pu donner suite à la requête formulée par le Groupe de travail à sa deuxième session concernant la préparation d'une évaluation de l'impact de la disparition rapide de certaines ressources zoogénétiques sur la sécurité alimentaire, le développement rural et les moyens d'existence durables.

54. Assistance technique aux pays. Le centre de coordination mondial a participé à plusieurs activités techniques liées à l'amélioration de la gestion des ressources zoogénétiques. Elles incluent les projets suivants: Conception et légalisation d'un système d'identification et d'enregistrement du bétail (Malawi); Enregistrement des animaux (demande, Zambie); Stratégie pour la conservation active de la brebis Tsigai à aptitude mixte (République slovaque, Hongrie, Serbie et Monténégro et Roumanie); et une Stratégie pour la conservation active de la race bovine à aptitude mixte Pinzgau en Europe (République slovaque, Autriche et Roumanie).

55. Lors de sa deuxième session, le Groupe de travail a examiné un document intitulé "Les biotechnologies modernes et la gestion des ressources zoogénétiques". Au cours de cette même session, le Groupe de travail a demandé à la FAO de "convoquer un groupe d'experts des technologies applicables aux sciences animales, chargé d'examiner les technologies et méthodologies traditionnelles, nouvelles et émergentes, d'évaluer leur impact potentiel sur les ressources zoogénétiques et d'identifier les moyens de les utiliser, avec un bon rapport coût-efficacité, pour conserver les ressources zoogénétiques".

56. Le groupe d'experts en sciences animales et en biotechnologies n'a pas encore été convoqué. La FAO recommande au Groupe de travail d'entreprendre une étude sur les faits nouveaux dans le domaine des biotechnologies pour déterminer les applications actuelles et potentielles dans le domaine de l'utilisation et de la conservation des ressources zoogénétiques et de repérer les obstacles empêchant les pays en développement d'acquérir et d'utiliser les technologies disponibles. Cette étude servira de document de base pour la convocation d'un groupe d'experts en biotechnologies et zootechnie.

57. Le centre de coordination mondial a participé à la préparation de la section du Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) 2003/2004 consacrée aux biotechnologies: "Répondre aux besoins des pauvres?" La FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont parrainé conjointement un Symposium international sur les applications des technologies géniques destinées à l'amélioration de la production et de la santé animales dans les pays en développement, en octobre 2003.¹ Le Symposium avait pour objectif:

¹ <http://www.iaea.org/programmes/nafa/d3/mtc/synopses.pdf>

de créer un environnement interactif pour discuter du rôle et du potentiel futur des technologies géniques susceptibles d'améliorer la production et la santé; d'identifier les obstacles à l'utilisation de ces technologies dans les pays en développement et de déterminer des modalités d'utilisation pratique; d'identifier et d'établir la priorité des besoins spécifiques en matière de recherche; d'explorer la possibilité d'une coordination internationale dans le domaine des biotechnologies appliquées à la production animale; d'examiner les questions éthiques, technologiques, politiques et environnementales ainsi que le rôle des techniques nucléaires dans l'introduction future de technologies géniques dans le domaine de l'élevage; et d'élaborer un plan pour donner suite concrètement aux recommandations du Symposium. Les conclusions du Symposium seront mises à la disposition du Groupe de travail à sa troisième session.

58. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie rentable de communication sont un élément fondamental de la Stratégie mondiale. Le centre de coordination mondial a mis en place diverses fonctions de communication pour améliorer la sensibilisation aux activités de la Stratégie mondiale et aux rôles et atouts des ressources zoogénétiques pour contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural. Parmi ces activités figurent: la préparation de rapports techniques, de brochures et de publications; la participation et la présentation de travaux aux réunions et conférences scientifiques et la participation à divers ateliers et leur organisation. L'Annexe 2 énumère quelques exemples de ces activités de communication.

59. La préparation des rapports nationaux pour étayer la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde a accru la sensibilisation à l'importance des ressources zoogénétiques pour le secteur agricole. Cependant, des communications plus soutenues et intenses sur l'importante contribution de la production animale à la sécurité alimentaire et à la production de revenus, et en particulier sur les rôles et les atouts des ressources zoogénétiques dans le secteur agricole, sont nécessaires. La convocation d'une première conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques constituera une enceinte et une occasion pour entamer un effort plus vaste de sensibilisation à l'échelle mondiale.

Système de suivi et d'évaluation

60. L'on trouvera des indications sur l'avancement du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde ainsi que la préparation des rapports nationaux dans le document CGRFA/WG-AnGR-3/04/02.

61. Liste mondiale de surveillance pour la diversité des animaux domestiques. La distribution du document correspondant (World Watch List for Domestic Animal Diversity) se poursuit. Cet élément conserve son importance dans la Stratégie mondiale, comme publication et comme mécanisme pour l'établissement de rapports. La liste mondiale de surveillance joue un rôle important d'information sur la biodiversité des animaux d'élevage et signale leur érosion rapide. La troisième édition, qui a été publiée en décembre 2000, est diffusée sur papier et en version électronique.

62. La liste mondiale de surveillance est actuellement soumise à un examen indépendant de Rare Breeds International sur la base d'un accord avec la FAO. Cet examen vise à rationaliser au maximum la présentation des informations relatives aux ressources zoogénétiques mondiales. Il n'est pas prévu d'élaborer une quatrième édition de la Liste. La validation et la publication de cette dernière requièrent en effet des ressources humaines et financières considérables qui ne sont pas disponibles pour le moment. La collecte d'informations améliorées sur la diversité des animaux domestiques résultant de la préparation des rapports nationaux devrait justifier la mise en chantier d'une quatrième édition dans les années à venir, à condition de disposer de ressources financières à cet effet.

III. AVIS DEMANDES AU GROUPE DE TRAVAIL

63. Prenant acte des progrès réalisés en vue de l'élaboration définitive et de la mise en œuvre la Stratégie mondiale, le Groupe de travail technique intergouvernemental souhaitera peut-être recommander à la Commission:

- i) que les pays poursuivent la création et le renforcement de leur centre de coordination national pour les ressources zoogénétiques afin de participer plus largement à la mise au point définitive de la Stratégie mondiale, notamment par l'exécution des priorités stratégiques identifiées dans les rapports nationaux et qu'ils envisagent, le cas échéant, le maintien de leur comité consultatif national pour garantir l'appui et la participation des parties prenantes à la Stratégie mondiale à l'échelle nationale;
- ii) que les pays, avec le soutien de la FAO, continuent d'explorer les solutions permettant, s'il y a lieu, la création et le maintien de réseaux et de centres de coordination régionaux pour les ressources zoogénétiques, en tirant parti notamment de l'expérience acquise dans le cadre du centre de coordination régional pour l'Asie du Sud-Est et de l'activité en cours du centre de coordination régional européen;
- iii) que les pays mettent à jour la base de données de DAD-IS en tenant compte des informations rassemblées lors de la préparation des rapports nationaux;
- iv) que la FAO entreprenne une étude exhaustive de DAD-IS pour préciser son utilisation dans les pays ainsi que ses atouts et ses faiblesses, étude qui pourra servir de base au développement futur du système à condition de disposer de ressources extrabudgétaires, comme l'a demandé la Commission à sa neuvième session;
- v) que la FAO commande une étude sur l'évolution récente dans le domaine des biotechnologies, et sur les utilisations actuelles et potentielles des biotechnologies dans le but de cerner les obstacles empêchant les pays en développement d'acquérir et d'utiliser les biotechnologies actuellement applicables à l'utilisation, au développement et à la conservation des ressources zoogénétiques;
- vi) que les pays, en collaboration avec la FAO et d'autres organisations, élaborent des projets de coopération technique pour l'intensification durable et la conservation des ressources zoogénétiques, compte tenu des priorités stratégiques identifiées dans les rapports nationaux;
- vii) que la FAO, sur la base des résultats des rapports nationaux et du Rapport sur les mesures stratégiques prioritaires, prépare une proposition pour la surveillance continue des ressources zoogénétiques par pays, en particulier pour les ressources les plus menacées, et qu'elle identifie des options pour la mise en place d'un mécanisme d'alerte rapide et d'intervention laissé à l'initiative des pays;
- viii) que les donateurs renforcent leur appui à l'élaboration de la Stratégie mondiale, en particulier pour favoriser la formation régionale relative à l'intensification durable ainsi que la mise au point et les essais de terrain du *Decide system*, afin de renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine de l'utilisation et du développement de leurs ressources zoogénétiques; et
- ix) que la FAO poursuive l'élaboration de la Stratégie mondiale et que le Groupe de travail se réunisse en 2006 pour examiner les progrès réalisés en vue de sa mise au point définitive.

Annexe 1: Communication et dissémination de l'information

Exemples d'activités en vue de la conception et de l'exécution d'une stratégie rentable de communication en tant qu'élément fondamental de la Stratégie mondiale entreprise par le centre de coordination mondial:

- La poursuite de la publication du Bulletin d'information sur les ressources génétiques animales.
- La publication d'une brochure consacrée au premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. Cette brochure, qui s'adresse aux décideurs, est disponible en cinq langues et 20 000 exemplaires environ ont déjà été distribués. Une version révisée est prête pour l'impression et la distribution.
- Un numéro spécial de *Ecological Economics on Valuing Animal Genetic Resources* a été publié. Copyright © 2003 Elsevier B.V. Tous droits réservés, Volume 45, N° 3, Pages 315-517 (juillet 2003), Publié sous la direction d'Adam G. Drucker, Riccardo Scarpa. Acheté par la FAO et distribué dans le réseau mondial.
- Une fiche technique intitulée "Domestic Animal Diversity: Arising Needs - Strategy Adopted" a été élaborée pour être incorporée à un dossier sur la biodiversité agricole et publiée en format électronique dans la bibliothèque de référence de DAD-IS. La Communication 3 a été produite en décembre 2002 et largement diffusée en format papier aux représentants permanents dans les pays et au "réseau technique officiel" comprenant les coordonnateurs nationaux, le président et le secrétaire technique de chaque comité consultatif national. Les coordonnées des présidents et secrétaires techniques des comités consultatifs nationaux sont également diffusées par DAD-IS en version électronique.
- La poursuite de la distribution de deux vidéos portant le même titre "Farmers, their animals and the environment", l'une consacrée à l'Asie et l'autre à l'Afrique australe.
- La participation du centre de coordination mondial au 7^e Congrès mondial sur la génétique appliquée à la production animale et l'organisation par celui-ci d'un Symposium de la FAO sur les programmes de sélection durables en août 2002 à Montpellier en France. Il en a résulté une série de recommandations, disponibles dans la bibliothèque de DAD-IS². La FAO, en collaboration avec le congrès, a acheté 500 CD des actes qu'elle a ensuite distribués aux membres du réseau mondial des ressources zoogénétiques.
- Les actes du colloque de la SADC (voir paragraphe 26 ci-dessus) ont été largement diffusés sur papier et par voie électronique³.

Le centre de coordination mondial a participé à diverses conférences scientifiques et rendu compte des progrès de la Stratégie mondiale et de ses composantes techniques:

- XVIII^e Conférence internationale de génétique animale, organisée par la Société internationale pour la recherche sur les groupes sanguins des animaux (ISAG), à Goettingen, Allemagne, en août 2002.
- septième Congrès mondial de génétique appliquée à la production animale, à Montpellier, France, en août 2002.

² <http://dad.fao.org/en/refer/library/guidelin/7WCGALP.pdf>

³ <http://dad.fao.org/en/refer/library/reports/swazilandproceedings.pdf>

-
- Cinquième Congrès de la Société espagnole des ressources zoogénétiques, Espagne, en septembre 2002.
 - Symposium du centre de coordination régional européen sur la cryoconservation des ressources zoogénétiques en Europe, à Paris, France, en février 2003.
 - XV^e Congrès de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques sur le thème "Man/Humankind: Past, present, future" en particulier les sessions intitulées "Anthropology and its applications" et "Nomadic Peoples", à Florence, Italie, en juillet 2003.
 - Symposium FAO/AIEA sur les applications des technologies géniques pour l'amélioration de la production et la santé animales dans les pays en développement, à Vienne, Autriche, en octobre 2003.
 - neuvième Congrès mondial sur la production animale, à Porto Alegre, Brésil, en octobre 2003.

Annexe 2: Collaboration avec les ONG

Le centre de coordination mondial entretient des relations suivies de travail et de publication avec l'Association mondiale de zootechnie (AMZ), la Fédération européenne de zootechnie (FEZ), the Rare Breeds International (RBI), et le Comité international pour le contrôle des performances en élevage (ICAR). FAO collabore aussi étroitement avec la League of Pastoral Peoples, l'Association internationale pour la conservation des races animales dans la région du Danube (DAGENE), l'Intermediate Technology Development Group (ITWG) et la Fondation Safeguard for Agricultural Varieties in Europe (SAVE).

Le centre de coordination a participé aux initiatives suivantes des ONG/OSC:

- Forum des ONG/OSC sur la souveraineté alimentaire, organisé pendant le Sommet mondial de l'alimentation – cinq ans après, à Rome, en juin 2002.⁴
- Événement parallèle pendant le Comité chargé de l'évaluation de la mise en application de la Convention CRIC-1) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en novembre 2003 sur le thème "Pastoralists: Custodians of Drylands, pour examiner les stratégies et politiques liées au développement pastoral.
- Atelier organisé par la League of Pastoral Peoples et d'autres ONG sur les méthodes participatives pour la gestion communautaire des ressources génétiques animales pour l'élevage. Un colloque pour les spécialistes de la sélection animale et les professionnels du développement rural d'Asie à Sadri Inde, en octobre 2003. Cet atelier a souligné la nécessité de reconnaître le rôle des sélectionneurs de races locaux et de leur savoir pour l'appliquer à l'utilisation, au développement et à la conservation des ressources zoogénétiques.
- Atelier de la Réunion internationale des éleveurs de bétail autochtones organisé par la League of Pastoral Peoples et d'autres ONG à Karen, Kenya, en octobre 2003, avec des représentants des communautés pastorales des pays en développement. Il a appelé les gouvernements et les organismes internationaux compétents à s'engager en faveur d'une reconnaissance officielle du rôle historique et actuel des pasteurs et du pastoralisme ainsi que d'autres catégories d'éleveurs à la sécurité alimentaire et à la garantie des moyens de subsistance, aux services environnementaux et à la diversité des animaux domestiques.

⁴ http://www.forumue.de/pdfs/ws_livestock_engl_fin.pdf